

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Normandie

KIT PROFESSIONNEL

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



LE CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal fait partie des cancers les plus fréquents : 3e rang chez l'homme et 2e chez la femme.

2e cause de décès par cancer. Il touche chaque année plus de **47 000 personnes** et cause environ **17 000 décès**. Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.

Le dépistage de ce cancer est facilité par le **test immunologique** de détection de sang occulte dans les selles. Grâce à sa sensibilité accrue, il permet une meilleure détection des cancers et des adénomes. Il s'adresse :

- aux femmes et aux hommes,
- âgés de 50 à 74 ans,
- ne présentant ni symptômes, ni antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie touchant le côlon ou le rectum, ni facteurs de risque particuliers.

Le diagnostic précoce du cancer colorectal, grâce au dépistage, permettrait de guérir 9 cancers sur 10.

Le rôle des professionnels de santé est déterminant pour informer et sensibiliser la population-cible sur l'intérêt majeur de ce dépistage.



LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

L'ESSENTIEL

QUI EST CONCERNÉ ?

Les hommes et femmes de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes, ni antécédents personnels ou familiaux, ni facteurs de risque particuliers. Tous les deux ans, ces personnes sont invitées par l'Assurance Maladie.

L'INTÉRÊT DU DÉPISTAGE

Le test de dépistage permet de détecter un cancer à un stade précoce ou la présence de lésions précancéreuses : détecté tôt, un cancer colorectal peut se guérir dans 9 cas sur 10.

Le test est de sensibilité élevée (de 70 % à 80 %), garantissant ainsi un bon niveau de détection.

LE DÉPISTAGE EN PRATIQUE

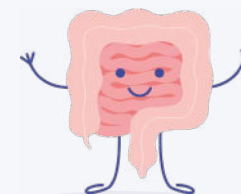
Le dépistage consiste en la réalisation d'un test immunologique de recherche de sang dans les selles à réaliser chez soi.

Simple, rapide et indolore, ce test ne nécessite qu'un seul prélèvement.

Un test négatif (96 % des cas) signifie qu'aucun saignement n'a été identifié au moment du test. Toutefois, certains polypes ou cancers peuvent ne pas être identifiés s'ils ne saignent pas au moment du test. C'est pourquoi il est important de faire le test tous les 2 ans.

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Retrouvez ici toutes les informations détaillées sur le *Programme de dépistage organisé du cancer colorectal - 2023*



Retrouvez ici la présentation détaillée du kit de dépistage du cancer colorectal



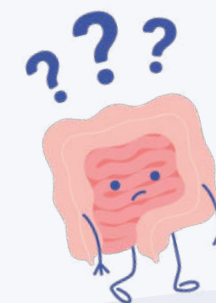
LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

CONDUITES À TENIR EN FONCTION DU NIVEAU DE RISQUE

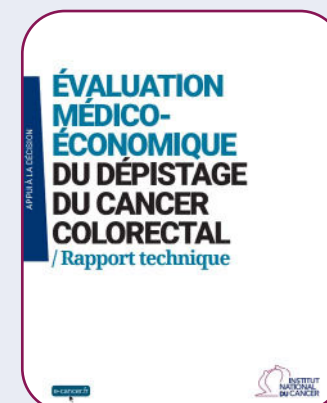
L'âge auquel commencer à réaliser un dépistage régulier du cancer colorectal, les modalités d'investigation et le rythme à respecter varient selon le niveau de risque des patients.



Retrouvez ici toutes les informations sur les niveaux de risque de cancer colorectal et la conduite à tenir



Pour aller plus loin...



Consultez ici la brochure de l'INCa "Évaluation médico-économique du dépistage du cancer colorectal - Rapport technique"

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

MÉDECINS TRAITANTS : IDENTIFIER VOS PATIENTS ELIGIBLES

Amelipro met à la disposition des médecins traitants libéraux et salariés en centre de santé un onglet « Prévention » dans le téléservice Patientèle médecin traitant. Il permet aux médecins traitants d'identifier leurs patients éligibles aux dépistages organisés.

L'identification de ces patients permettra aux médecins d'échanger avec eux et de repérer les éventuels freins et leviers à la réalisation des dépistages.



En savoir plus sur l'outil
« Patientèle médecin traitant DO cancer » ici



LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

MODE DE DÉLIVRANCE DU TEST

1 TEST, 3 OPTIONS

Votre patient éligible reçoit, tous les 2 ans entre 50 et 74 ans, une invitation de la part de l'Assurance Maladie pour participer au dépistage du cancer colorectal.

Il peut ensuite se procurer son test de dépistage de 3 manière différente :

- Chez son médecin traitant
- Chez son pharmacien*
- Sur le site monkit.depistage-colorectal.fr

PHARMACIENS : UNE FORMATION EST NÉCESSAIRE POUR REMETTRE LE KIT

La remise du kit de dépistage du cancer colorectal est possible par les pharmaciens, sous condition de réaliser une formation proposée par un des Centres Régionaux de Coordination des dépistages de Cancers (CRCDC).

Le CRCDC Normandie propose, en partenariat avec l'URPS Pharmaciens de Normandie, une formation à la remise du kit de dépistage du cancer colorectal.

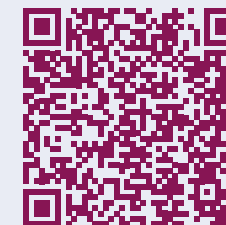
1155 pharmaciens de Normandie formés à la remise du kit

633 pharmacies* de Normandie éligibles à la remise du kit

70% des pharmacies de Normandie éligibles à la remise du kit.

Vous êtes pharmacien et souhaitez vous former à la remise du kit ?

Inscrivez-vous via ce formulaire pour être invité à participer à la prochaine session de formation



Vous proposez la remise du kit de dépistage du cancer colorectal ?

Informez vos patients grâce aux supports mis à disposition par l'INCa



Retrouvez ici les supports de communication disponibles en commande ou téléchargement



Retrouvez ici les affiches destinées aux pharmacies proposant le test

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

FAVORISER LA PARTICIPATION DES PATIENTS ÉLIGIBLES

Si votre patient est éligible au dépistage organisé, vous pouvez :

1. Expliquer le principe de ce dépistage et sa stratégie en deux temps : un test et, si le résultat est positif, une coloscopie ;
2. Informer sur les avantages et les limites de ce dépistage ;
3. Discuter de ses éventuelles réticences en vue de les lever ;
4. Indiquer les apports du test immunologique : simple, fiable et performant ;
5. Remettre, avec son accord, le test de dépistage. *Il a le droit de refuser de le faire : dans ce cas, notifiez son refus à sa CPAM de rattachement. Votre patient devra faire de même de son côté ;*
6. Expliquer les étapes du mode d'emploi et assurez-vous qu'il les a bien comprises.

Les éléments importants à rappeler à vos patients :

- Bien respecter les consignes de réalisation du test
- Bien indiquer, sur la fiche d'identification et sur le tube à l'aide des étiquettes fournies avec la lettre d'invitation ou de façon manuscrite :
 - » la date de prélèvement
 - » le numéro de téléphone où les contacter
 - » leurs coordonnées
- Poster le test **au plus tard 24h après la réalisation du test**, en évitant le samedi et la veille d'un jour férié
- En cas de résultat :
 - » négatif : un nouveau dépistage sera à effectuer dans 2 ans
 - » positif : une coloscopie de diagnostic devra être réalisée
- En cas de symptômes : une consultation auprès d'un gastroentérologue est recommandée



Bon à savoir...

En cas de tests positifs :

Lésion précancéreuse bénigne détectée

et retirée : 50% des cas

Cancer détecté : 7 à 8% des cas

Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10, c'est pourquoi le dépistage du cancer colorectal est important et peut sauver la vie !

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

SUIVI DES PATIENTS

RÉSULTAT NÉGATIF (96% DES CAS)

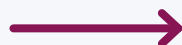
- Inviter votre patient à **renouveler le test deux ans plus tard** : la régularité est un gage d'efficacité.
- Recommandez-lui de consulter si des signes d'alerte apparaissent dans l'intervalle

RÉSULTAT POSITIF (4% DES CAS)

- Adressez-le à un gastroentérologue pour la réalisation d'une **coloscopie**. La coloscopie permet d'identifier la cause du saignement repéré par le test mais aussi, de retirer d'éventuels polypes avant qu'ils ne se transforment en cancer.
- Si le résultat de la **coloscopie est négatif**, il bénéficiera d'un suivi spécifique, assuré par un gastroentérologue, durant 5 ans avant d'être réintégré, le cas échéant, dans le programme organisé.
- Si un **cancer est découvert**, le patient entrera dans un cycle de prise en charge adaptée.

LE RÔLE DU CRCDC NORMANDIE

**RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE
DES RÉSULTATS DES TESTS**
de dépistage analysés par les
laboratoires



ENVOI DE RELANCES
en l'absence de suivi connu et gestion
des perdus de vue



TRANSMISSION DES DONNÉES
populationnelles de suivi
à Santé Publique France

Le CRCDC Normandie est à votre disposition pour toute question. N'hésitez pas à nous au **02 31 93 82 00**

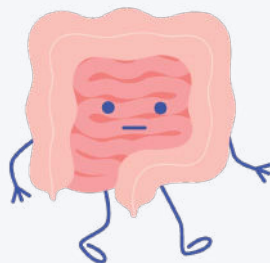
LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

LES CHIFFRES CLÉS EN NORMANDIE

La Normandie observe 997 décès annuels moyens et une surmortalité comprise entre +5% et +15% par rapport à la France métropolitaine. L'Eure et la Seine-Maritime sont les départements les plus touchés.

2^e cancer plus fréquent
chez la femme

3^e cancer plus fréquent
chez l'homme



Consultez ici le Diagnostic Régional du
Cancer en Normandie - 2024

37,3% des normands ont participé au dépistage colorectal en 2022/2023.

Le taux de participation est inférieur aux attentes (min 45%) mais supérieur à la participation France entière (34,2%).

3,5% des tests réalisés en Normandie ont un résultat positif.

Le CRCDC Normandie est
votre interlocuteur en région.

Pour toute demande,
contactez-nous au 02 31 93 82 00

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

LIENS UTILES

CANCER.FR



Le site de référence sur les cancers

CRCDC-NORMANDIE.FR



Le site du Centre de Coordination - Dépistage des cancers de Normandie

AMELI.FR



Le site de l'Assurance Maladie

MONKIT.DEPISTAGE-COLORECTAL.FR



Site grand public pour commander un test de dépistage en ligne

SANTEBD.ORG



Site proposant des bandes dessinées pédagogiques expliquant la santé en facile à lire et à comprendre (FALC)



DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Normandie

www.crcdc-normandie.fr